

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL DÉVOILE AUJOURD'HUI LA LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS

# Présidentielle : qui vos élus

Ce fut l'un des grands sujets politiques des dernières semaines : tous les candidats à la présidentielle allaient-ils trouver les 500 signatures d'élus nécessaires pour se présenter ? Alors que la saison des parrainages est (enfin) finie, on fait le point en Isère.

## 1/ La fin du grand suspense

Vendredi 4 mars, à 18 heures, c'était la clôture des parrainages des candidats à l'Élysée pour l'élection présidentielle de 2022. C'était surtout la fin d'un grand suspense qui a connu moult épisodes ces dernières semaines... Ainsi, seuls celles et ceux qui ont réussi à obtenir 500 signatures pourront participer au premier tour du dimanche 10 avril.

Ce lundi 7 mars, après toutes les vérifications du week-end, le Conseil constitutionnel publiera la liste officielle de tous les candidats.

## 2/ Des conditions bien strictes

Une candidature n'est retenue à la fin de la période de recueil des parrainages que si elle respecte plusieurs conditions : il faut disposer d'au moins 500 parrainages conformes et validés. Il faut aussi que ces parrainages soient signés par des élus représentant au moins 30 départements, et qu'il n'y ait pas une trop grande concentration de signatures provenant d'un même département ou d'une même collectivité d'outre-mer.

## 3/ Qui a pu parrainer ?

Tous les élus ne sont pas habilités à parrainer des candidats à l'élection présidentielle. Ceux qui le

peuvent sont : les députés, les sénateurs, les eurodéputés, les maires (maires, maires délégués des communes déléguées et des communes associées, maires des arrondissements de Paris, de Lyon et de Marseille), les présidents des organes délibérants des métropoles, des communautés urbaines, des communautés d'agglomération, les présidents des communautés de communes, les conseillers de Paris et de la métropole de Lyon, les conseillers départementaux et régionaux, notamment.

## 4/ Un chiffre en baisse en Isère

Le parrainage a de moins en moins la cote. Pour la présidentielle de 2017, les parrains isérois étaient au nombre de 213, mais pour 2022, le chiffre est inférieur, puisque la liste publiée vendredi 4 mars (à laquelle manquaient les noms de quelques retardataires) en donnait 177.

Une même explication a été donnée par de nombreux élus isérois pendant toute la campagne de collecte des signatures, qui a été bien résumée par Alain Dontaine, chargé des parrainages pour la France insoumise en Isère : « Le climat politique s'est tellement durci ces dernières années que les maires ne veulent plus signer pour quiconque. Comme la liste des parrainages est publiée, ils ont



Vendredi 4 mars, au dernier comptage du Conseil constitutionnel, 177 élus isérois avaient accepté de parrainer un candidat à l'élection présidentielle. Il manquait encore quelques retardataires qui n'avaient pas encore été comptabilisés.

Archives photo Le DL/Mourad ALLILI

peur ensuite de se faire engueuler par les citoyens qui ne comprennent pas toujours qu'un parrainage n'est pas un soutien. Par ailleurs, c'est permettre que la démocratie fonctionne, c'est tout ».

## 5/ Les plus gros parrainages en Isère

En Isère, pour la présidentielle de 2022, la tendance est la suivante : Valérie Pécresse (candidate des Républicains) arrivait, vendredi 4 mars, en tête

avec 36 signatures d'élus isérois. Elle était suivie d'Emmanuel Macron (LREM) à 32, de Jean-Luc Mélenchon (LFI) à 19, d'Éric Zemmour (Reconquête !) à 15, de Fabien Roussel (PCF) à 11. On notera une faible mobilisation des élus socialistes (8), pourtant encore en nombre en Isère, pour parrainer Anne Hidalgo. Et le petit score de Marine Le Pen (RN), qui a mobilisé trois conseillers régionaux. Il y a également les sept parrainages pour

Christiane Taubira, finalement non partante, dont celui du président de la Métropole grenobloise, Christophe Ferrari. On finira par rappeler que ce « palmarès » n'est en rien une indication pour le résultat du premier tour. Parce que « parrainage » ne rime pas forcément avec « soutien ». Et parce que le dernier mot reviendra à tous les citoyens. Enfin, à ceux qui voudront bien voter les 10 et 24 avril prochains.

Ève MOULINIER

## ET AILLEURS DANS LA RÉGION ?

### ■ Dans la Drôme

Jean-Luc Mélenchon s'impose de peu (24 parrainages) devant Emmanuel Macron et Valérie Pécresse qui font jeu égal (22 chacun). À l'égale encore, derrière eux, Nathalie Arthaud (LO), Drômoise d'origine et Anne Hidalgo (PS) avec onze parrainages.

### ■ En Ardèche

En Ardèche, où les Républicains ont ravi de justesse le Département aux socialistes lors des dernières élections départementales, on retrouve une égalité entre Valérie Pécresse et Anne Hidalgo avec 18 parrainages chacune. Jean-Luc Mélenchon (13) complète le podium devant Philippe Poutou (7).

### ■ En Savoie

La candidate LR, Valérie Pécresse, pointe largement en tête, drainant à elle seule plus de tiers des parrainages accordés par les élus en Savoie (30 parrainages). Dans le reste du classement : on retrouve Marine Le Pen (7 signatures), Emmanuel Macron (6) et Éric Zemmour (6).

### ■ En Haute-Savoie

Valérie Pécresse et Emmanuel Macron sont les candidats qui reçoivent le plus de parrainages : 19 sur 103 pour la première, 17 pour le second. Côté extrême droite, aucun parrainage n'est accordé à Marine Le Pen et Éric Zemmour en obtient 7. Le polémiste se retrouve dans le ventre mou du classement avec Poutou (9), Jadot (9), Dupont-Aignan (7), Mélenchon (7).

**1** L'humoriste Guillaume Meurice (qui n'était pas vraiment candidat) a reçu un parrainage en Isère, celui de la maire de Villard-Nord-Dame, Ophélie Brun, qui a ainsi voulu dire : « Non, je ne parrainerai personne ». Et aussi dénoncer le fait que certains sujets, comme le dérèglement climatique, ne sont pas abordés dans cette campagne présidentielle.

Ève MOULINIER

**NOUVEAU**

## OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

**Journal papier + numérique 7j/7**

**39 €99/mois**

- Journal papier livré chez vous
- Accès au Dauphiné Libéré en illimité sur site internet et appli
- 4 connexions simultanées
- Accès à l'édition du soir dès 21h30
- Les éditions locales en numérique dès 5h

Par prélèvement 39,99 €  Au comptant 480 €

Vous pouvez nous contacter par mail : [ld@rcl.dauphine.com](mailto:ld@rcl.dauphine.com) ou appeler le **0 800 88 70 01** Service & support

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :  
**Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Vauxrey Cedex**  
 - Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant  
 - Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

**Indiquez vos coordonnées**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

C.P. \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

**Adresse mail obligatoire pour l'accès numérique**

Mandat de paiement En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Le Dauphiné Libéré** à envoyer des prélèvements à votre banque pour débite votre compte et votre banque à débite votre compte conformément aux instructions de **Le Dauphiné Libéré**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant client/SEPA : **F9R2Z29382** Clé client/SEPA : **Le Dauphiné Libéré**

Adresse : **650, route de Valence** Code postal : **38913** Ville : **Vauxrey Cedex** Pays : **France**

Référence unique du mandat \_\_\_\_\_

Débiteur : votre nom \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

BAN : \_\_\_\_\_

IBAN : \_\_\_\_\_

Prélevement :  Recours/Rejet/Prorogé

Signature : \_\_\_\_\_

Note : vos droits concernent le présent mandat et valent dans un document que vous pouvez obtenir après de votre banque.  
 Veuillez compléter tous les champs du mandat.

## ➤ Dans la majorité du Département, on parraine... « éclectique »

Les élus du Département de l'Isère n'ont pas tous parrainé un candidat à la présidentielle. Vendredi 4 mars, dans la liste, on cherchait encore, sans le trouver, le nom du président Jean-Pierre Barbier (LR)...

Mais d'autres ont bien rempli le formulaire. Sur les bancs de l'opposition de gauche, pas de surprise ! Les communistes ont choisi Fabien Roussel, les écologistes Yannick Jadot et les insoumis, Jean-Luc Mélenchon. Du côté des socialistes, Amandine Germain a inscrit le nom d'Anne Hidalgo tandis qu'André Vallini a voulu donner sa chance démocratique à Philippe Poutou [lire par ailleurs]. On notera enfin que les « divers gauche » Éléonore Kazzian-Balestas a parrainé Christiane Taubira. Pour rien : cette dernière, on le sait, n'est finalement pas candidate... Si la gauche n'est donc pas trop sortie des sentiers battus, à droite en revanche, c'est un peu plus « fofou ». Dans la majorité du Département, on parraine... « éclectique » !

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des prélèvements à votre banque pour débite votre compte et votre banque à débite votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**De Zemmour à Poutou**  
 Comme on est dans une équipe très « Les Républicains », on retrouve bien sûr pas mal de bulletins Pécresse. Avec ceux signés, entre autres, par Cyrille Madinier, Mirreille Blanc-Voutier, Oli-



Les élus départementaux sont tous habilités à parrainer un candidat. Archives photo Le DL/Matthieu ESTRANGIN

vier Bonnard, Vincent Chirqui, Martine Kohly, etc. Mais on a également des parrainages pour un candidat plus à droite : Éric Zemmour. Comme Gérard Dezempte est coordinateur régional de la campagne du candidat du parti « Reconquête ! », son parrainage correspond à un vrai soutien. Pour les deux autres, en revanche, c'est officiellement au nom de la « bonne santé démocratique » que les parrainages ont été dirigés vers Zemmour. Ainsi, la première vice-présidente Sandrine Martin-Grand lui a accordé sa signature, tout comme le vice-président (et maire de Voiron) Julien Polat.

Ce n'est pas tout. Plus au centre de l'échiquier politique, trois conseillers (une de la majorité et deux indépendants proches de celle-ci) ont choisi Emmanuel Macron. On sait même qu'ils voteront pour lui à la présidentielle puisqu'Anne-Sophie Chardon, Joëlle Hours et Franck Benhamou étaient présents, à Meylan, pour la soirée de lancement de campagne de LREM.

Enfin, la plus grande surprise est venue d'Anne Gérin (Parti radical) qui, dans la dernière ligne droite et afin que « toutes les sensibilités puissent s'exprimer », a parrainé l'anticapitaliste Philippe Poutou !

Èv.M.

## ➤ Pourquoi ils ont parrainé Zemmour...

L'une des grandes curiosités de ce tableau des parrainages, c'est évidemment les noms des élus qui ont opté pour Éric Zemmour. En Isère, au dernier pointage, ils étaient quinze. Parmi les premiers, on peut citer le maire de Charvieu-Chavagneux et conseiller départemental Gérard Dezempte, ce qui est tout sauf une surprise puisqu'il est le coordinateur du parti « Reconquête ! » pour toute la Région. Plus qu'un parrainage, c'est donc un soutien militant. Même chose pour la conseillère régionale Catherine Bolze.



Gérard Dezempte parraine, soutient et milite pour Éric Zemmour. Photo Le DL/Mourad ALLILI

« Un devoir civique » En revanche, ensuite, ce sont officiellement des parrainages pour aider un candidat qui avait du mal à trouver ses 500 signatures. Ainsi, le maire de Voiron et vice-président départemental Julien Polat, qui a déclaré avoir accordé sa signature « à celui qui était le plus en difficulté ». La première vice-présidente du Département, Sandrine Martin-Grand, ne dit pas autre chose : « Je parraine utile ! Au départ, je n'avais pas prévu de donner un parrainage, mais quand j'ai vu tous les problèmes que certains candidats rencontraient, je me suis dit qu'il était de ma responsabilité d'être d'accorder mon parrainage à l'un d'eux ».

« parrainer, c'est seulement faire en sorte que la démocratie soit respectée, c'est-à-dire que tous les candidats représentatifs d'un électorat potentiellement significatif puissent se présenter, et ceci indépendamment de leur appartenance politique. C'est le rôle qui a été le mien ». Enfin, le président du Pays voironnais et maire de Voissant, Bruno Cattin, a participé à la démarche de la « banque de parrainages » initiée par le MoDem François Bayrou, qui devait permettre aux candidats ne recueillant pas encore leurs 500 signatures et crédités de 10 % minimum des voix dans les sondages, de bénéficier de parrainages d'élus. « Cela ne constitue en rien un soutien, je le considère comme un devoir civique », avait-il dit.

Èv.M.